



Le contexte réglementaire

Les plaques Aquapanel® Outdoor peuvent être employées en bardage des constructions à ossature bois (COB) conformes au DTU 31.2. Les plaques sont destinées à recevoir un enduit armé et une finition associée, mais elles peuvent également recevoir une finition en parement collé (brique, mosaïque, pierre, pâte de verre,...).

La mise en œuvre est limitée à une hauteur de :

- 18 m maxi (+ pointe de pignon) en situation a, b et c (construction située dans un grand centre urbain, une moyenne et petite ville ou construction isolée en rase campagne)
- 9 m maxi (+ pointe de pignon) en situation d (construction isolée en bord de mer ou dans une ville côtière)

Le DTA 2/12-1529 et son additif 2/12-1529*01 Add sont les seuls documents qui font foi. Il convient de les consulter et de respecter rigoureusement la mise en œuvre décrite.

Documents de référence

Mise en œuvre :

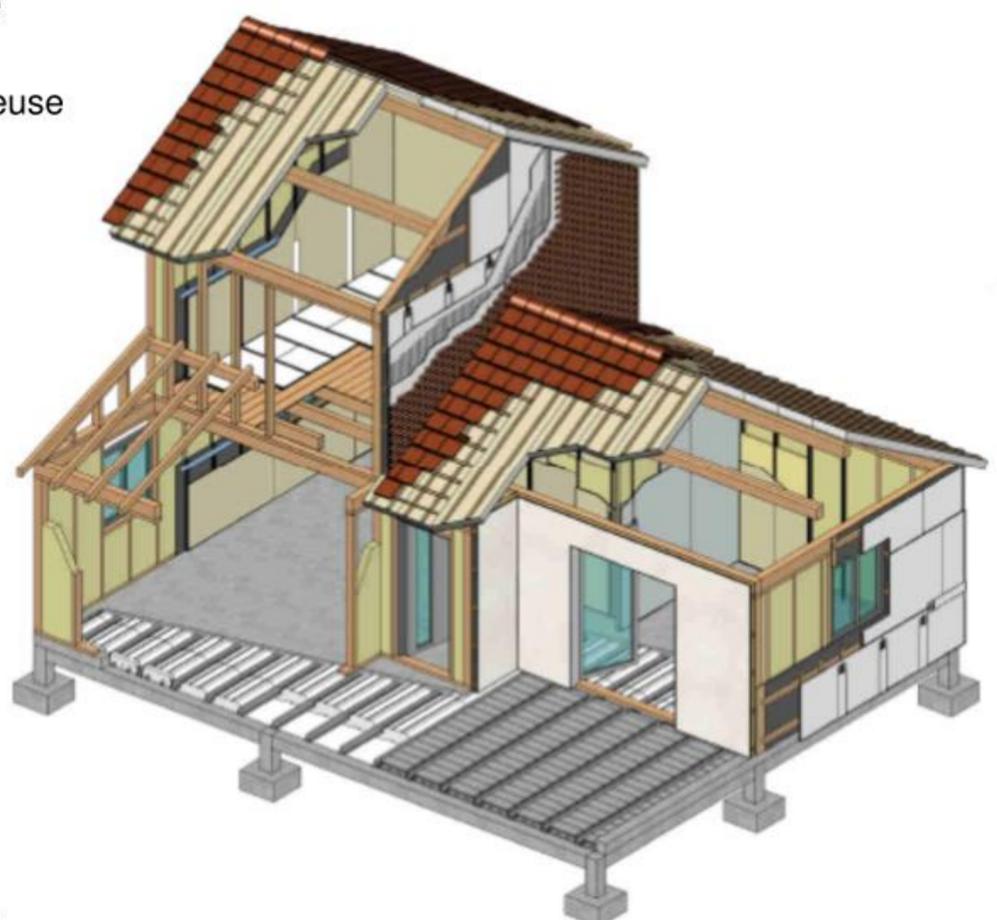
- DTA 2/12-1529 et 2/12-1529*01 Add

Résistance au feu :

- Ecran thermique : Attestation de conformité Chrono 037/17 – RSC ; voir paragraphe « résistance au feu »
- Recouvrement lame d'air : inutile pour le bardage Aquapanel® Outdoor selon APL Knauf EFR-14-001516

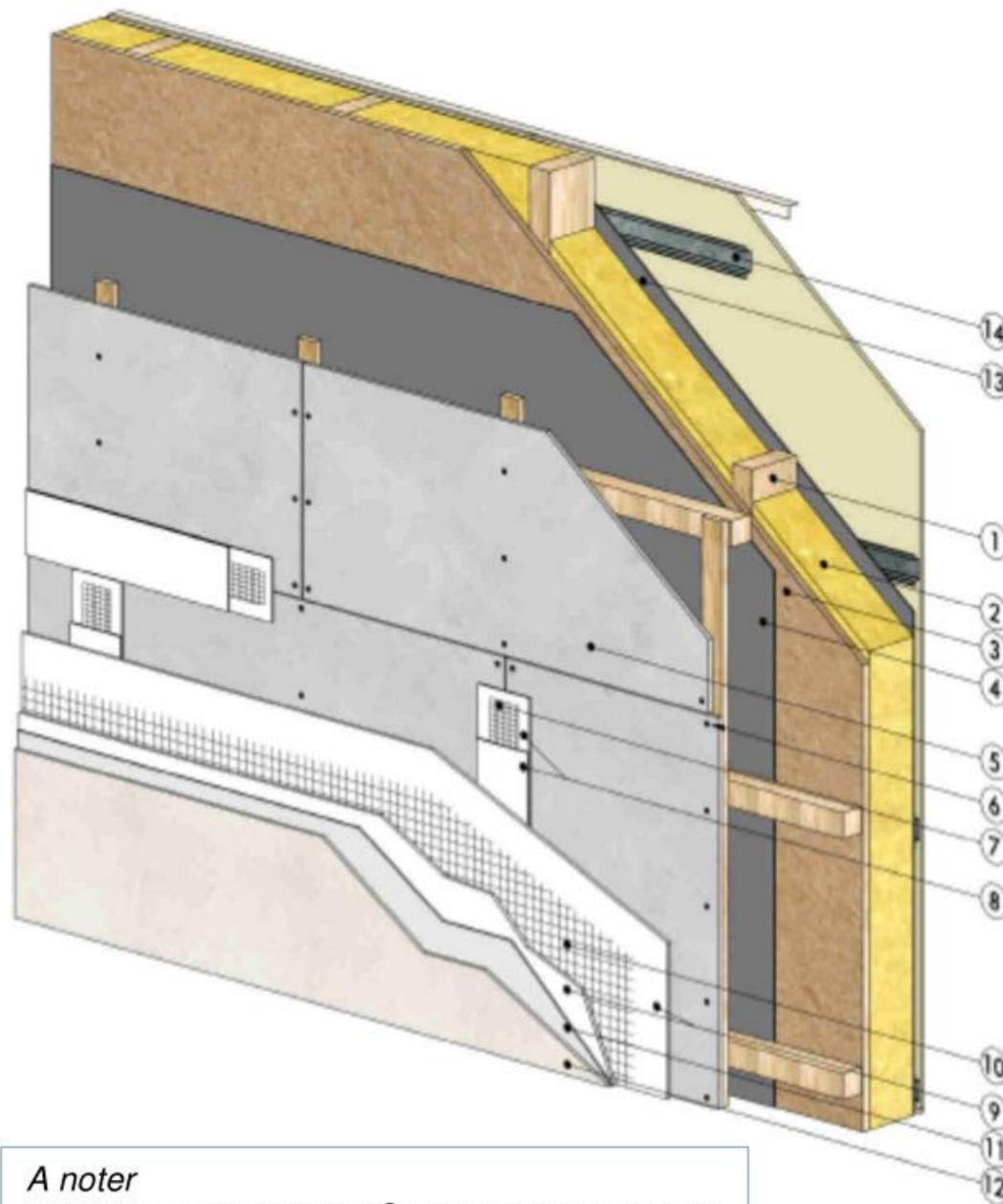
Etapes de la mise en œuvre

1. Structure
 - Protection de la structure porteuse
 - Etanchéité à l'eau
 - Etanchéité à l'air
2. Ossature secondaire
 - Lamé d'air
 - Entraxe des tasseaux
3. Plaques
 - Fixation des plaques
 - Jointoiment
4. Finitions
 - Enduit
 - Briquettes
5. Points singuliers



1. Structure

La structure doit être conforme aux spécifications du DTU 31.2.



1. Structure COB (construction à ossature bois)
2. Isolation laine minérale
3. Panneau de contreventement
4. Pare-pluie
5. Plaque Aquapanel® Outdoor
6. Vis Aquapanel®
7. Bande à joint Aquapanel® - 10 cm
8. Enduit à joint gris Aquapanel®
9. Enduit de base façade Aquapanel®
10. Treillis de renfort Aquapanel®
11. Primaire pour finition Aquapanel®
12. Revêtement de finition Aquapanel®
13. Pare vapeur
14. Habillage intérieur fourrure MOB

A noter

Les plaques Aquapanel® ne participent pas au contreventement de la construction

Résistance au feu

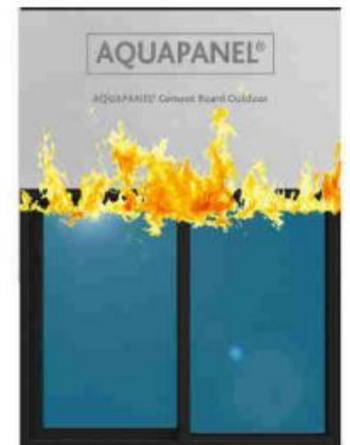
Un écran thermique est nécessaire devant tout type de bardage mis en œuvre sur une façade porteuse pour assurer la protection de la structure.

Les plaques Aquapanel® Outdoor constituent un écran thermique conforme à l'exigence E o->i 30 requise pour les établissements recevant du public (ERP) et les bâtiments d'habitation de la 3^e et 4^e famille.

Voir fiche de Mise en Œuvre Ecran Thermique Aquapanel® Outdoor.

Réaction au feu

La plaque Aquapanel Outdoor est A1.



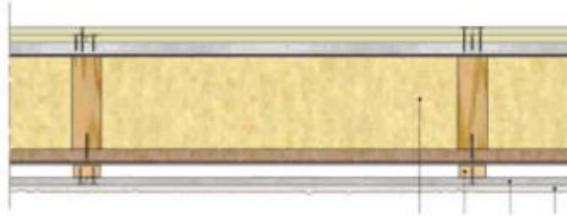
Étanchéité à l'air

Voir détails constructifs mentionnés dans l'annexe A du DTU 31.2 P1-1.

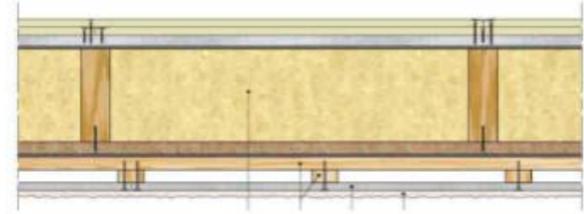
Étanchéité à l'eau

Le bardage et son revêtement de finition contribuent à la protection des parois verticales contre les intempéries, d'où l'importance de respecter le délai de jointoiement après la pose des plaques et de réaliser le traitement avec soin.

2. Ossature secondaire



Si l'entraxe de la structure porteuse correspond à l'entraxe des plaques :
Les tasseaux sont fixés dans les chevrons verticaux de la COB.



Si l'entraxe de la COB est différent de l'entraxe maxi des tasseaux, réaliser un lattage horizontal fixé dans les chevrons de la COB avant de fixer les tasseaux verticaux support de plaque aux entraxes souhaités.

Entraxe maximum des tasseaux : 645 à 600 mm si exposition au vent \leq 1100 Pa
400 si exposition au vent $>$ 1100 Pa

Largeur d'appui minimale : 60 mm

Epaisseur : 25 mm (nécessaire pour la lame d'air)

3. Fixation des plaques

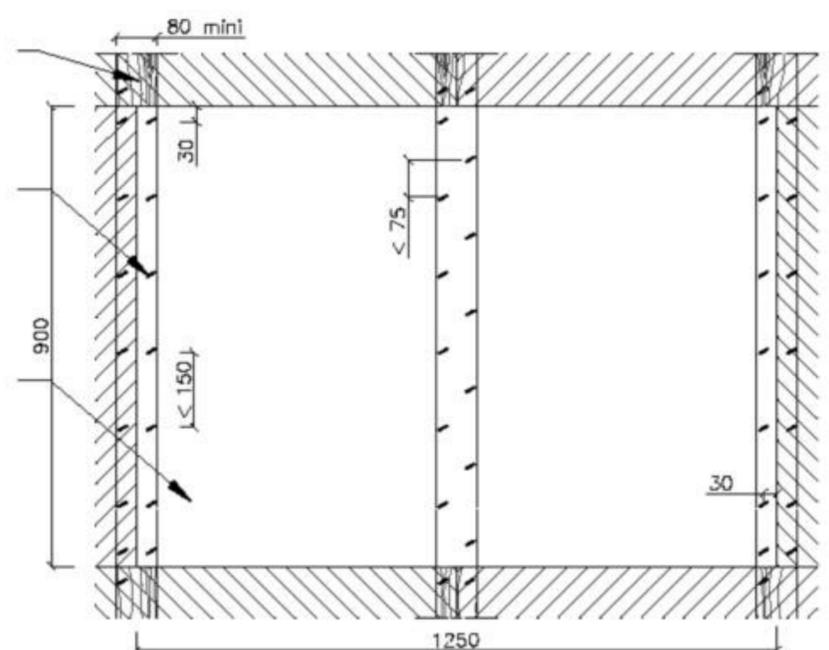
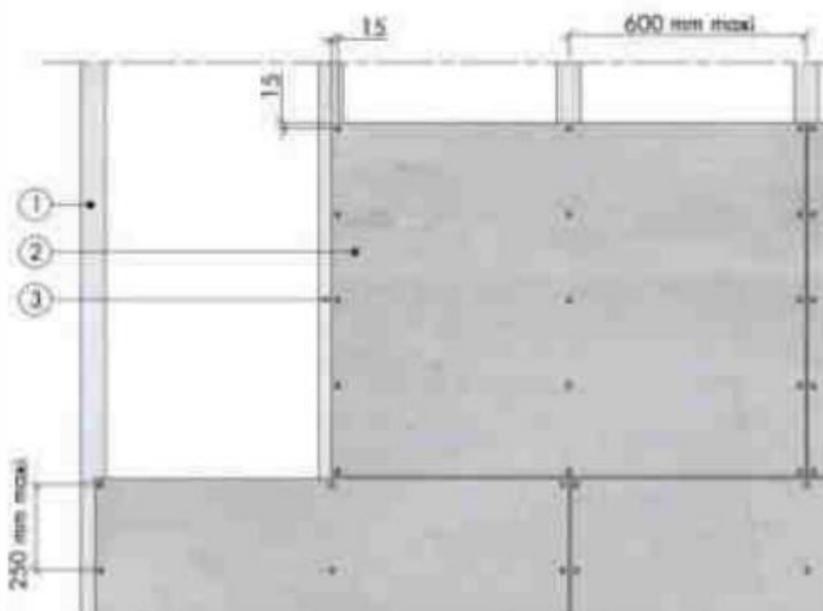
Après la pose du pare-pluie, vissage des plaques Aquapanel® Outdoor dans les tasseaux avec vis Aquapanel® 3.9x39.

- Entraxe vertical des vis : \leq 250 mm si exposition au vent \leq 1100 Pa ou moins si exposition $>$ 1100 Pa
- Entraxe horizontal : selon l'entraxe des tasseaux
- Distance de vissage des bords de plaques : \geq 15 mm

Entraxe de vissage des plaques selon exposition au vent

Pression/dépression (Pa)	1100	1823	2260	2728	3164	3532
Entraxe horizontal (Tasseaux) en mm	625 ou 600	400				
Entraxe vertical (Vis) en mm	250	250	175	145	125	110

Conserver un espace de 3 à 5 mm entre chaque plaque. La pose doit être réalisée à joints décalés entre chaque rangée de plaque. Le décalage doit être supérieur ou égal à un entraxe de montants de l'ossature. Les abouts de plaques doivent toujours reposer sur un tasseau. Les joints flottants sont interdits.



Il est également possible d'agrafer les plaques. Les agrafes sont impérativement inclinées à 45°

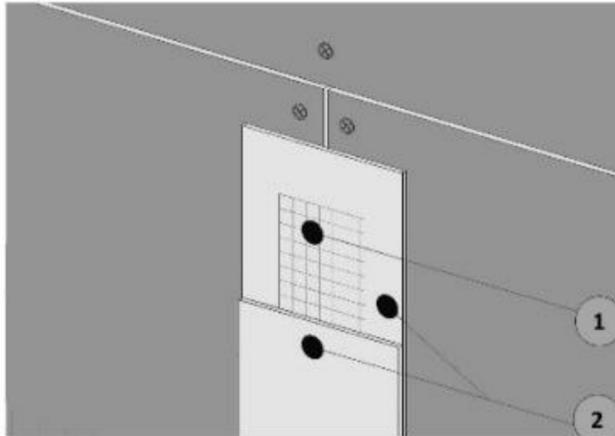
A noter

Les plaques Aquapanel® peuvent être posées sur chantier, ou prémontées en atelier.

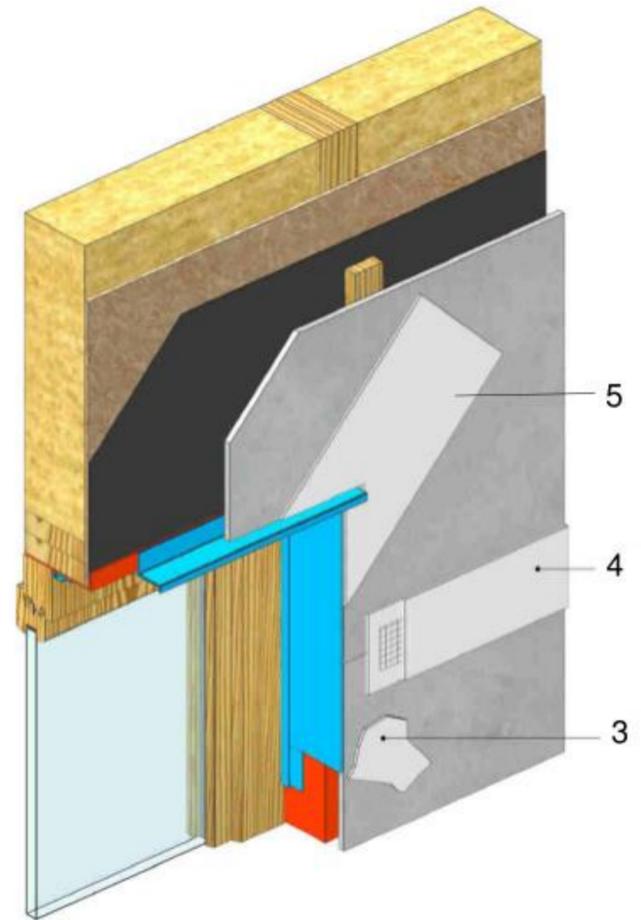
Jointoiment

Remplir les joints avec l'enduit
 Maroufler la bande dans l'enduit frais dans l'axe du joint.
 Faire une 2^e passe pour recouvrir la bande

Reboucher les têtes de vis

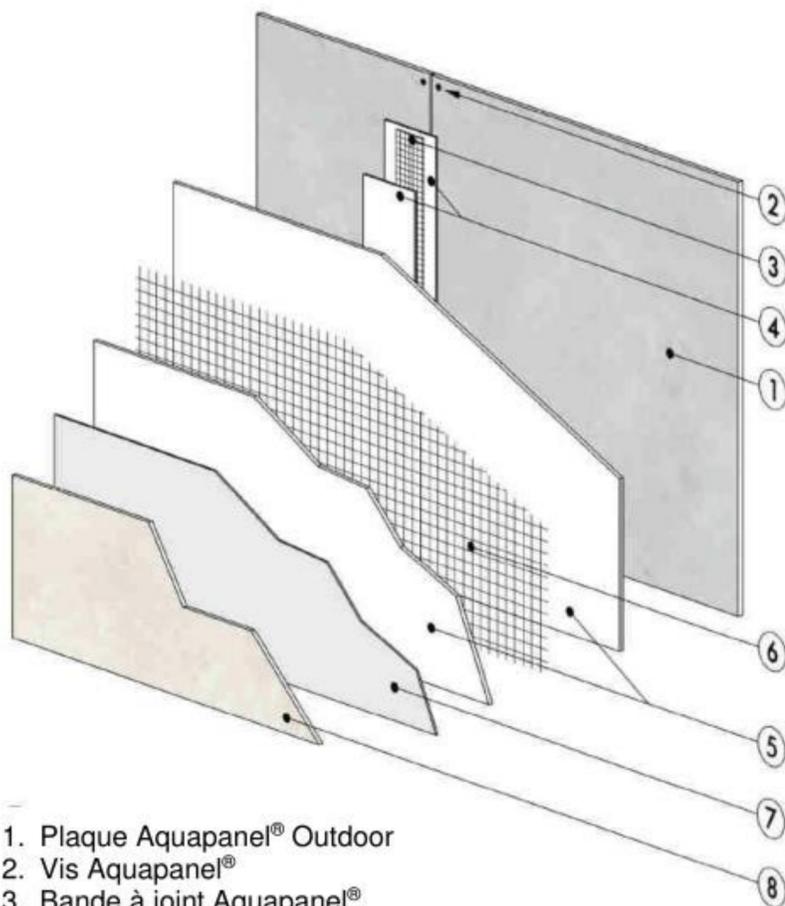


- 1. Bande à joint Aquapanel® (10 cm)®
- 2. Enduit à joint gris Aquapanel®
- 3. Traitement vis Aquapanel®
- 4. Traitement joint de plaque
- 5. Mouchoir



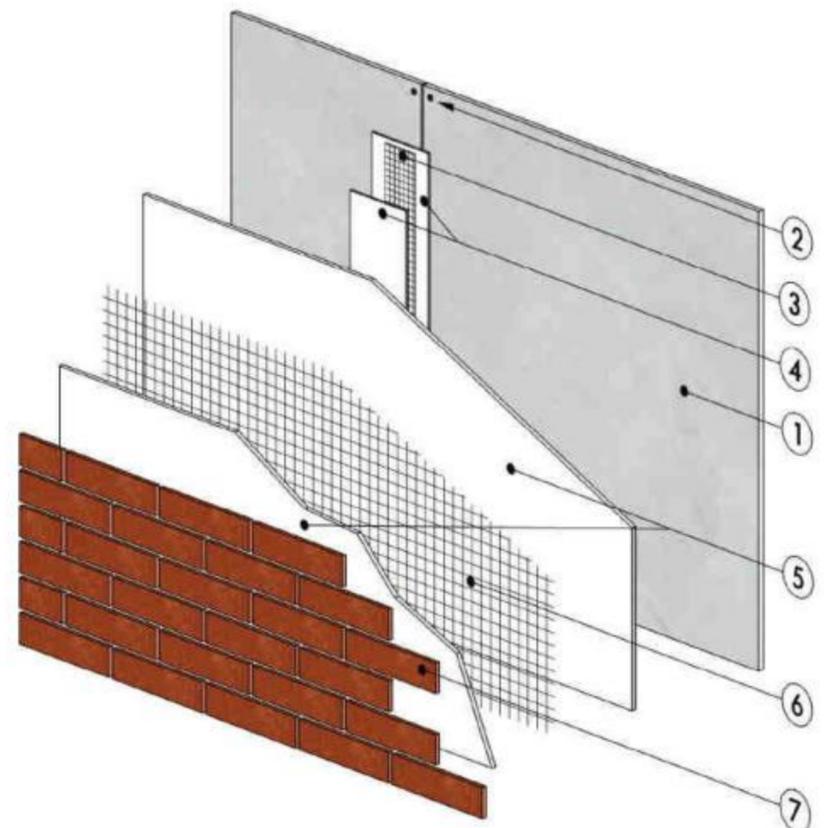
4. Finitions

Enduit



- 1. Plaque Aquapanel® Outdoor
- 2. Vis Aquapanel®
- 3. Bande à joint Aquapanel®
- 4. Enduit à joint gris Aquapanel®
- 5. Enduit de base Aquapanel®
- 6. Treillis de renfort Aquapanel®
- 7. Primaire pour finition Aquapanel®
- 8. Revêtement de finition Aquapanel®

Briques



- 1. Plaque Aquapanel® Outdoor
- 2. Vis Aquapanel®
- 3. Bande à joint Aquapanel®
- 4. Enduit à joint gris Aquapanel®
- 5. Enduit de base Aquapanel®
- 6. Treillis de renfort Aquapanel®
- 7. Briquettes de parement collées

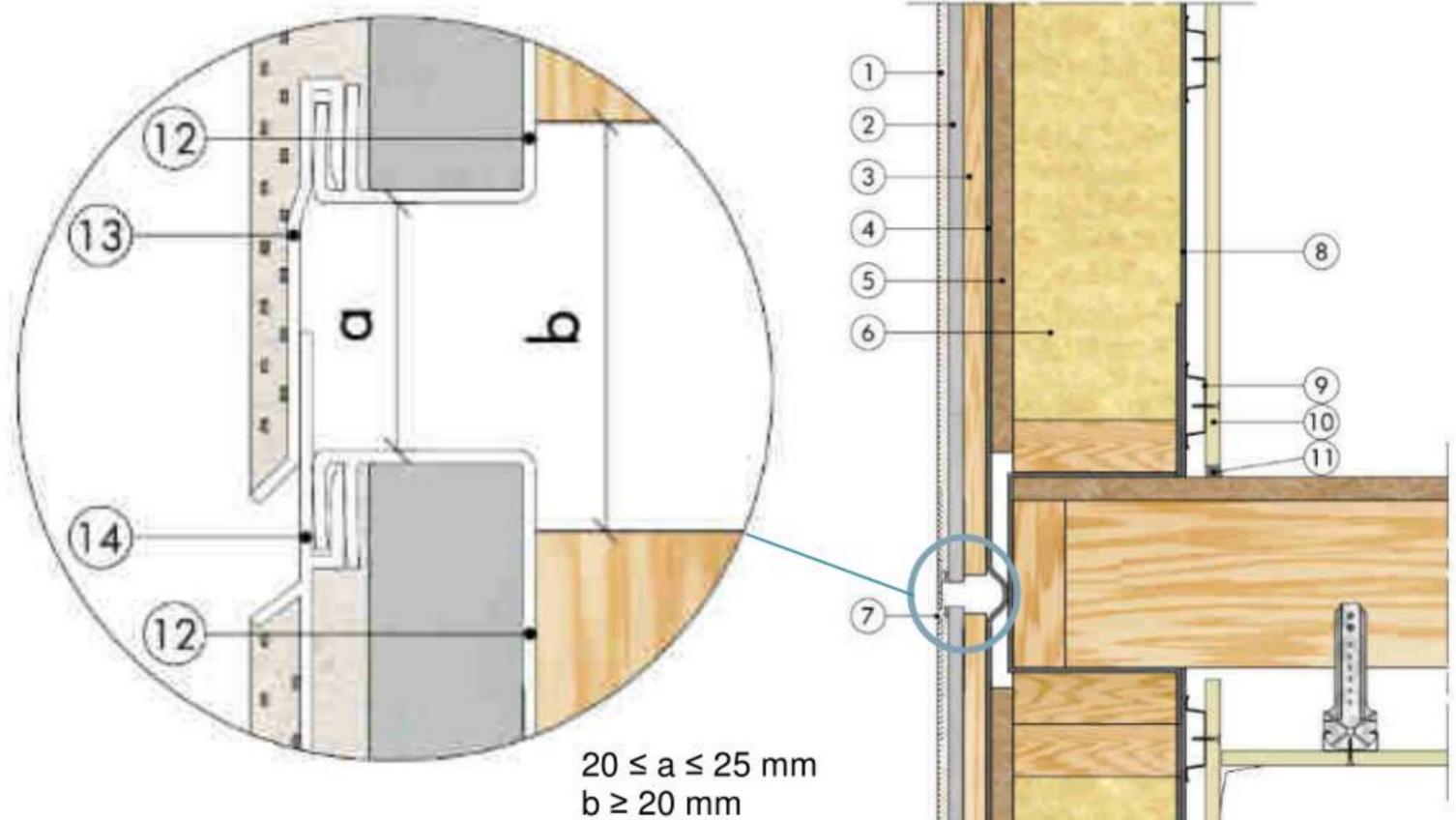
La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont données à titre d'information. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de la conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Fiche de Mise en œuvre...). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas sont également à titre indicatif et ne constituent nullement des documents contractuels

5. Points singuliers

Joint de fractionnement des plaques

Ils doivent être réalisés dans la plaque et dans la finition :

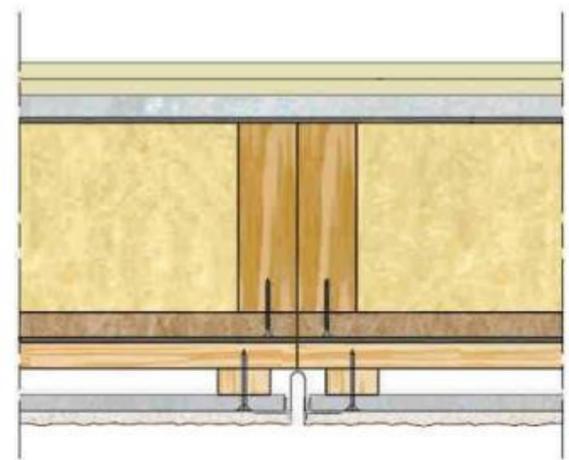
- Horizontalement : tous les 2 niveaux et au maximum 6 m.



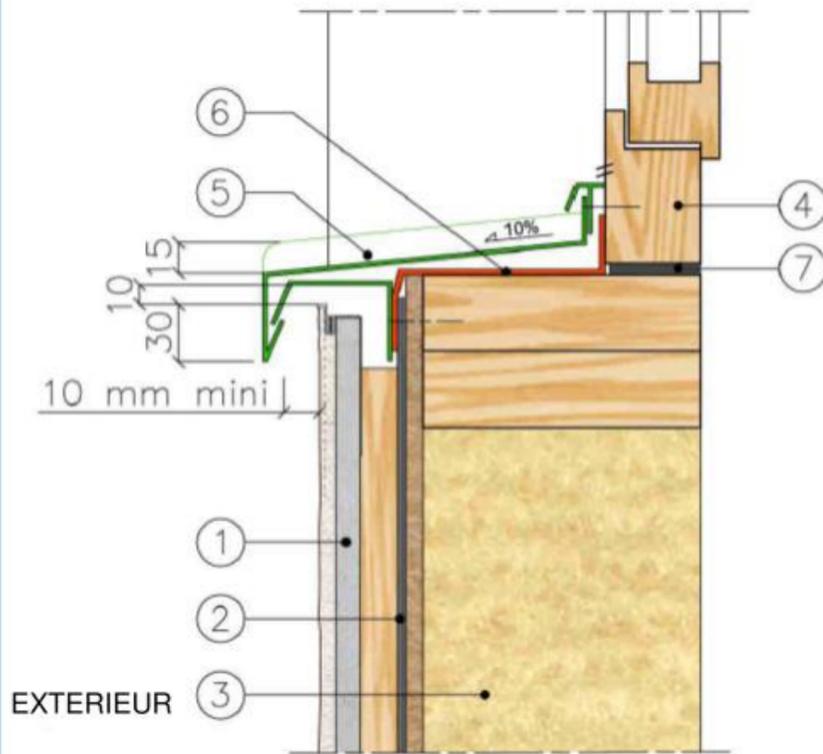
1. Enduit armé + finition Aquapanel
2. Plaque Aquapanel® Outdoor
3. Chevron bois
4. Pare-pluie
5. Contreventement
6. Laine minérale
7. Profilé de fractionnement
8. Pare-vapeur
9. Fournure MOB
10. Plaque KS13
11. Joint pied de cloison
12. Profilé de maintien
13. Profilé de fractionnement haut
14. Profilé de fractionnement bas

- Verticalement : au plus tous les 15 m.

Coller le profilé adéquat en plein avec l'enduit à joint. Faire une 2^e passe sur les ailes du profilé pour parfaire la jonction.

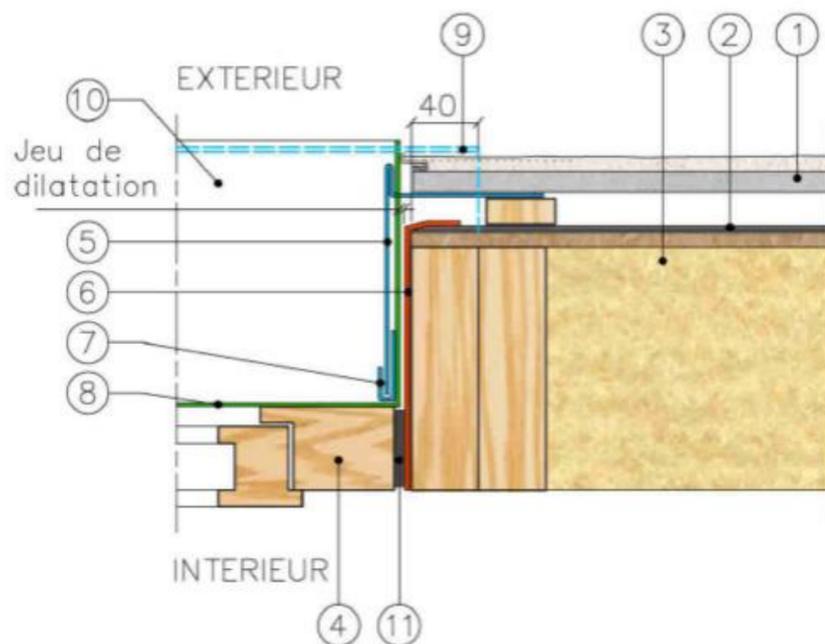


Dispositions constructives au niveau des ouvertures :

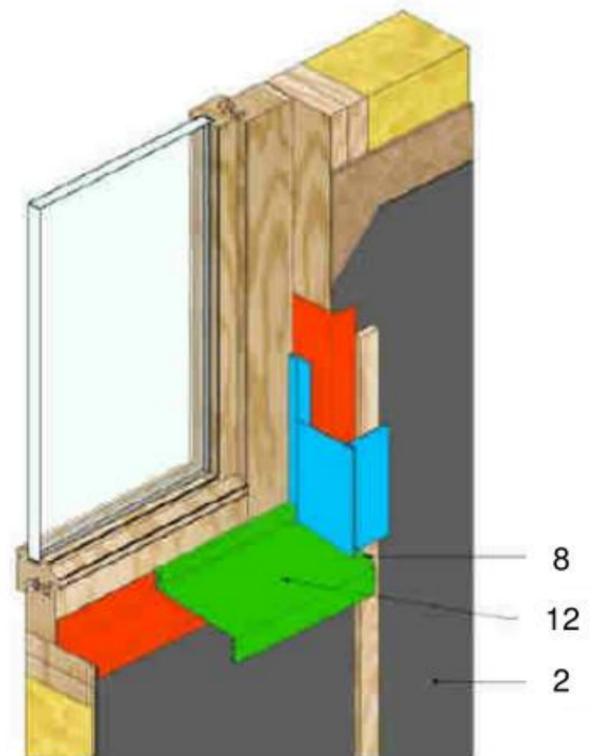


1. Plaque Aquapanel® Outdoor + enduit
2. Pare-pluie NF DTU 31.2
3. Paroi conforme au NF DTU 31.2
4. Menuiserie bois conforme au NF DTU 36.5 ou aluminium sous DTA avec COB visée ou PVC sous DTA avec COB visée
5. Tôle d'appui
6. Continuité de l'étanchéité entre la menuiserie et le pare-pluie
7. Fond de joint + joint souple

*Pose tunnel intérieur
Coupe sur appuis*



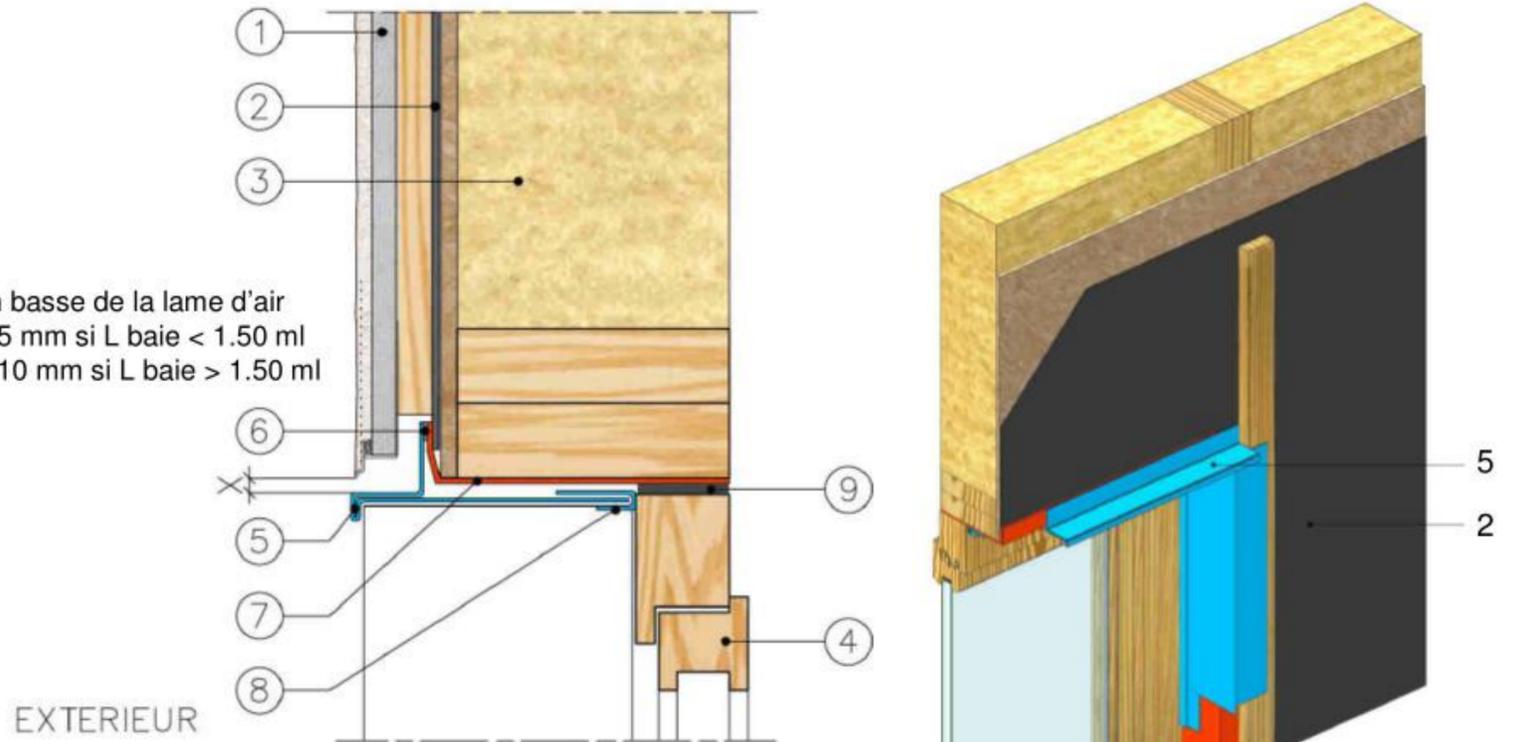
1. Plaque Aquapanel® Outdoor + enduit
2. Pare-pluie NF DTU 31.2
3. Paroi conforme au NF DTU 31.2
4. Menuiserie bois conforme au NF DTU 36.5 ou aluminium sous DTA avec COB visée ou PVC sous DTA avec COB visée
5. Tôle d'appui
6. Continuité de l'étanchéité entre la menuiserie et le pare-pluie
7. Epingle raccordée mécaniquement à la menuiserie
8. Relevé tôle d'appui (15 mm mini)
9. Larmier linteau
10. Tablette
11. Fond de joint + joint souple
12. Pente 10 %



*Pose et tunnel intérieur
Coupe et perspective sur tableau*

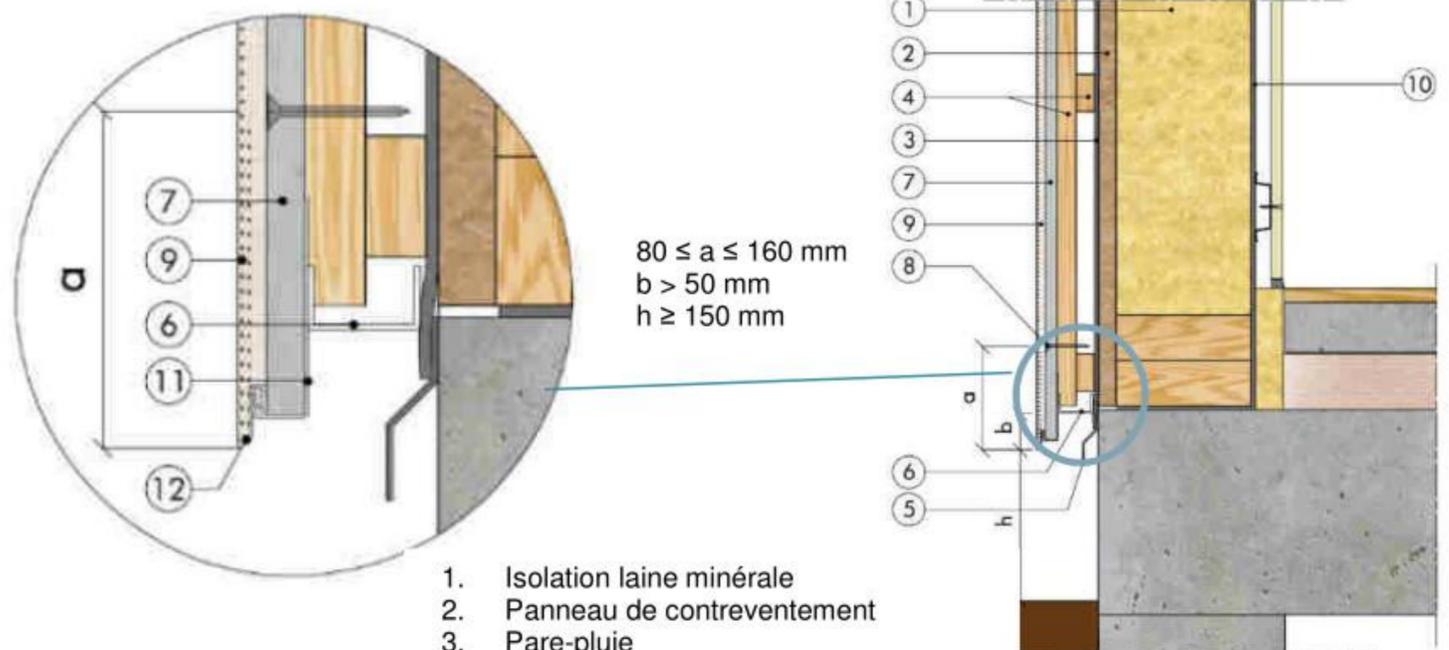
Ventilation basse de la lame d'air

- X = 5 mm si L baie < 1.50 ml
- X = 10 mm si L baie > 1.50 ml



1. Plaque Aquapanel® Outdoor + enduit
2. Pare-pluie NF DTU 31.2
3. Paroi conforme au NF DTU 31.2
4. Menuiserie bois conforme au NF DTU 36.5 ou aluminium sous DTA avec COB visée ou PVC sous DTA avec COB visée
5. Habillage métallique et solin
6. Joint mousse imprégné et comprimé
7. Continuité de l'étanchéité entre la menuiserie et le pare-pluie
8. Epingle raccordée mécaniquement à la menuiserie
9. Fond de joint + joint souple

Pose tunnel intérieur Coupe et perspective sur linteau



$80 \leq a \leq 160 \text{ mm}$
 $b > 50 \text{ mm}$
 $h \geq 150 \text{ mm}$

1. Isolation laine minérale
2. Panneau de contreventement
3. Pare-pluie
4. Tasseau bois
5. Bavette métallique
6. Grille de ventilation / anti-rongeurs
7. Plaque Aquapanel® Outdoor + enduit
8. Vis Aquapanel®
9. Enduit armé + finition Aquapanel®
10. Pare-vapeur
11. Profilé de maintien PVC
12. Profilé goutte d'eau PVC

Disposition de départ de bardage